

Réponse à l'interpellation de Mme Caroline SAAL, M. Pierre EYBEN et M. Guy KRETTELS

**Objet : Hiver 2020-2021 – Abris de nuit à Liège.**

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Permettez-moi tout d'abord de rappeler le cadre dans lequel nous agissons.

Il existe un plan « **Grands froids** » (PGF) qui est activé par la Région pour l'ensemble de la Wallonie du **15 novembre au 31 mars**.

C'est aux Relais sociaux que revient la mission d'organiser la coordination de ce plan en concertation avec les autorités communales concernées. L'opérateur liégeois du PGF est le **Relais Social du Pays de Liège, et non la Ville.**

La concertation avec l'ensemble des opérateurs publics et privés concernés a lieu tout au long de l'année et est renforcée depuis de nombreux mois déjà, étant donné le contexte particulier lié à la crise sanitaire que nous traversons.

En effet, les différents opérateurs de l'accueil de nuit sur Liège ont dû revoir leur capacité d'hébergement à la baisse afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Actuellement, l'Abri de Nuit de Liège rue Sur-la-Fontaine fonctionne avec une capacité réduite de moitié mais parvient à proposer une offre d'accueil de nuit équivalente aux autres années à la même période, en louant – et je salue ici notamment l'action de notre CPAS – depuis le début du mois

de juin les locaux de l'abri supplétif à l'ancienne Caserne Saint-Laurent.

Un Toit pour la Nuit à Seraing rencontre les mêmes contraintes en termes de capacité d'hébergement.

L'asbl Thermos pourra accueillir 17 personnes au lieu de 26.

Le premier objectif consiste dès lors à trouver un - ou plusieurs lieux - permettant de compléter l'offre de lits pour la période hivernale, puisque habituellement, ce sont à peu près 100 lits qui sont disponibles.

Par ailleurs, et c'est le second objectif, il s'agit de mettre en œuvre un volet « confinement » pour les personnes sdf qui seraient atteintes du COVID 19.

Ceci suppose l'organisation de tests de dépistage au sein de la population sdf, ainsi que l'organisation et la gestion des différents groupes (personnes saines, personnes suspectes d'être contaminées et cas avérés), missions qui requièrent un encadrement spécifique, et partant, du personnel qualifié et du matériel adapté.

Cette double contrainte (dispersion des centres d'accueil et mise en place d'un système de tri), va inévitablement exposer les opérateurs locaux à une augmentation des coûts de mise en œuvre du Plan Grand Froid 2020-2021 (Coûts en personnel, mesures renforcées d'hygiène, coûts supplémentaires de location de locaux, coûts de mise en place et de gestion de lieux de confinement ...).

Raison pour laquelle, des contacts sont d'ores et déjà pris avec la Région wallonne afin d'obtenir des financements complémentaires pour mettre en œuvre le prochain PGF.

Le Relais social a fait parvenir une proposition pour l'opérationnalisation du PGF 2020-2021. En synthèse, les partenaires de première ligne proposent, sur le modèle de

fonctionnement du *Collectif Astrid2020*, une mutualisation de leurs ressources en personnel pour gérer tant l'accueil de jour que de nuit pendant cette période.

Par ailleurs, des contacts sont pris pour organiser des abris de nuit temporaires, complémentaires aux abris habituels pour parvenir à une offre équivalente aux autres années. La question ici n'est pas tant la formule retenue que l'effectif nécessaire à l'encadrement de ces lieux, 24h/24, avec un public qui souffre d'importants troubles de comportement.

Enfin le point le plus délicat, à savoir l'organisation d'espaces de confinement, est en discussion avec un opérateur qui dispose de compétences spécifiques, puisque ce type de missions (dépistage, organisation et gestion du cohortage) sort du domaine d'action des partenaires du Relais social.

En conclusion, tous les partenaires du plan grand froid travaillent d'arrache-pied pour organiser l'accueil du public SDF cet hiver, dans le contexte de crise sanitaire.

L'idée d'un hôtel social est à creuser et peut-être à mettre en œuvre mais n'est pas adéquate dans le contexte de COVID19 puisque ce lieu deviendrait, le cas échéant, un espace de contamination.